Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 10 h à 15 h
Fermé tous les jours de 12 h à 13 h
Vendredi : Sur rendez-vous seulement

Nos coordonnées

Municipalité de Saint-Médard
51-A, rue Principale Est
Saint-Médard, Québec G0L 3V0
Tél. : 418 963-6276
Fax : 418 963-6468
Courriel : admin@st-medard.qc.ca

URGENCE—9-1-1

Sureté du Québec ; 911 ou 310-4141 ou *4141

Vos organismes

Club des 50+ de Saint-Médard 418 963-1359
La Fabrique—Gérard Ouellet : 418 963-3061
Centre d'action bénévole des Basques 418 851-4068
CAPAB—Centre d'aide aux proches aidants 418 851-4040
Éveil—Ass. des pers. hadicapées 418 851-2861
Transport adapté et collectif 418 851-6861

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Le mercredi soir de 19 h à 20 h

Écocentre de la MRC des Basques

400 Rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles QC G0L 4K0 · 418 851-3206
En opération du mercredi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 16h
9 avril au 15 novembre 2025

Prochaine date de tombée :
le 20 du mois, sauf avis contraire.

Prochaine parution : FÉVRIER 2026
Pour l'envoi de vos articles et commentaires :
admin@st-medard.qc.ca
Avis : Pour faciliter et obtenir un ensemble cohérent, nous prenons la liberté d'apporter les corrections nécessaires aux articles qui nous seront remis.
Nous ne publions que des articles d'intérêt citoyen.

Votre conseil municipal

Rodolphe Thériault, Maire
Joel Ouellet, conseiller #1
Claudette Blouin, Conseillère #2
Carol Gagnon, Conseiller #3
Sophie Gagnon, Conseillère #4

Votre équipe

Jeanne Lapalme, Directrice générale/ greffière-trésorière
Sébastien Marquis, Voirie
Alexandre Desjardins— Inspecteur municipal

Municipalité de Saint-Médard



VOTRE BULLETIN D'INFORMATION
JANVIER 2026

Table des matières

2 Votre actualité

3 Mot du maire

4 Message de la direction

5 Résumé des réunions de conseil

6 Résolution—Appui aux producteurs acéricoles

8 Votre club des 50+

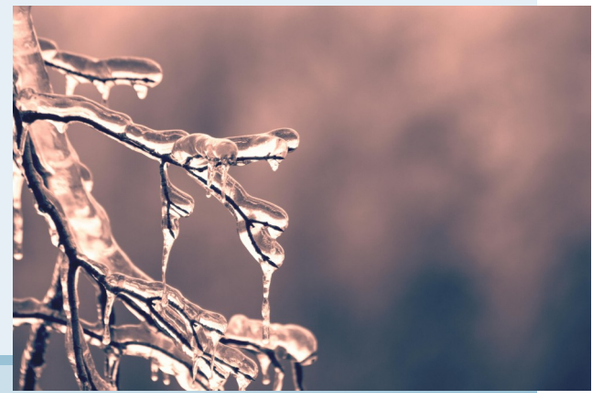
9 Comptes à payer de décembre 2025

10 Concours

11 Vos communications

12 Coordonnées utiles

Nouvelle année 2026



L'hiver accessible pour tous dans le KRTB et le BSL!

La région regorge d'activités hivernales adaptées pour tous, y compris les personnes avec limitations. Grâce à des équipements spécialisés (fauteuils de ski, lugiglace, ski-vel, etc.) et des initiatives locales, l'inclusion sportive est une réalité.

Activités disponibles : • Ski alpin adapté (Parc du Mont-Saint-Mathieu) avec moniteurs formés • Patinage et glissade en lugiglace (fixation d'un fauteuil roulant sur glace) • Ski de fond avec fauteuils adaptés

🎾 Où s'informer et emprunter du matériel : • Loisir et Sport BSL : une ressource-clé pour le prêt et la location d'équipements adaptés. Contactez-les pour connaître la programmation. • Sur place :

Parc du Mont-Saint-Mathieu (location gratuite de chaises adaptées, réservation au 418-738-2298) Municipalités (services des loisirs) : arénas et pistes glacées équipées pour l'inclusion. Ne laissez pas l'hiver vous arrêter, profitez pleinement des plaisirs de la saison dans notre belle région!





JOURNÉES GRATUITES AU MONT-SAINT-MATHIEU POUR SAINT-MÉDARD

Le Parc du Mont-Saint-Mathieu offre aux citoyens de la MRC des Basques l'opportunité de profiter gratuitement d'une journée de ski alpin, de planche à neige ou de glissade sur tube.

Chaque citoyen pourra choisir l'une des trois journées suivantes, soit le jeudi, le vendredi ou le dimanche.

29, 30 janvier et 1er février 2026

Vous devez réserver votre place avant le 28 janvier, 16 h, en téléphonant au bureau municipal au 418-963-6276 ou par courriel : admin@st-medard.qc.ca

Possibilité de reprise en cas de problèmes de santé ou de mauvaises conditions climatiques, tel que routes fermées, le jeudi 26 mars, vendredi 27 mars ou dimanche 29 mars 2026.

Les citoyens qui ont besoin de louer un équipement doivent obligatoirement le réserver en ligne. Voici l'adresse : https://montstmathieu.com/fr/boutique/location

À noter que tous les citoyens doivent se présenter à la billetterie de la station avec une pièce d'identité avec adresse et photo. La photo n'est cependant pas obligatoire pour les 16 ans et moins.

Concours



Mot de maire



Tout d'abord, j'aimerais souhaiter une Bonne Année à toute la population : Santé, Joie et Amour à tous.

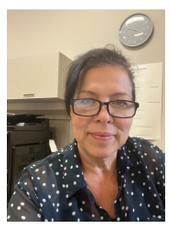
J'aimerais remercier toute l'équipe du conseil municipal qui depuis le mois de novembre travaille sans compter, réunion par-dessus réunion, afin de faire un budget qui respecte et soit à la hauteur de notre municipalité. Nous vous avons présenté le budget 2026 et le règlement de taxation et nous sommes heureux de vous apprendre que les taxes sont à la baisse.

Nous entamons notre 3e mois de mandat, nous sommes fiers de dire que nous avons trouvé un endroit pour que nos jeunes puissent se rencontrer dans un local chauffé et sécuritaire avec des jeux, un coin télé, une table de ping pong, etc. Une table de billard viendra s'ajouter grâce à un généreux donateur. D'ailleurs, j'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour la réalisation de ce petit projet.
Tous les jeunes du village vous disent MERCI!

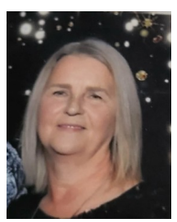
Sur ce, bon mois de janvier et prudence.

Rodolphe Thériault

L'équipe des employés municipaux



Jeanne Lapalme
Directrice générale/
Greffière-trésorière
Direction, gestion
des comptes de taxes,
facturation.



Gaétane Bélisle
Entretien ménager



Sébastien Marquis
Employé municipal

Message de la direction



Bonjour, chers citoyens, chères citoyennes,

Nous sommes fiers de nos jeunes à Saint-Médard, ils ont maintenant une salle multifonctionnelle grâce à leur demande.

Le budget est déposé, le règlement de taxation aussi et le plan triennal d'immobilisation s'en vient avec les recommandations du MAMH.

Je suis heureuse de travailler avec une équipe qui ne cesse de grandir et qui nous apporte tout ce qu'une municipalité peut avoir besoin.

Merci pour votre participation, j'ai la meilleure équipe au monde!

Bonne lecture à tous !

Jeanne Lapalme

Directrice générale/Greffière-trésorière

Municipalité de Saint-Médard



Les armoiries de Saint-Médard ont été créé par monsieur Paul-André Ouellet qui habite maintenant Trois-Pistoles. Cet enseignant a également composé le livre historique de Saint-Médard en 1990.
Merci à madame Bertha Gagnon pour les renseignements!

Comptes à payer Décembre 2025

Municipalité de Saint-Médard - décembre 2025			
Incompressibles	**Date**		**Montant**
Hydro (6)	671-335	À RATIFIER	1 682.57 $
Pret-camion		À RATIFIER	5 802.88 $
DAS PROVINCIAL			
DAS FÉDÉRAL			
Cogeco		À RATIFIER	445.35 $
Gaétane Belisle (dépôt direct)			480.00 $
DESJARDINS ASS. COLLECTIVE (50% EMPLOYEUR)		50% DIREC.	288.44 $
	Total		8 699.24 $
Factures à payer	**Date**	**NO. FACT**	**Montant**
BUANDERIE NORMAND	DEC	ÉTAT DE COMPTE	219.25 $
BUREAU PRO (FOURNITURE BUREAU)	DEC		414.61 $
BUREAU PRO (PHOTOCOPIES)	DEC	FC00323341	218.18 $
egip. 132 auto sol.	DEC	3380-4349-4361	491.56 $
ÉQUIP. CHARLES LAVOIE	DEC	106199	1 533.15 $
EMS- TRAVAUX SUR PLACE SOUFFLEUR	DEC	10799	602.69 $
FILGO MAZOUT	DEC		1 826.29 $
FILGO CARBURANT	DEC		6 448.34 $
FQM - PLAN GARAGE - IMMO.	DEC	ÉTAT DE COMPTE	1 123.28 $
H2LAB	DEC		368.50 $
INFODIMANCHE		358693	546.14 $
MALLETTE TROIS-PISTOLES	DEC	282953A	14 071.22 $
MALLETTE SENCRL			10 520.95 $
MESSER	DEC	2109531292	287.26 $
METAL AP	DEC	26242	4 809.50 $
MRC DES BASQUES CHANTAL	DEC	6517	295.63 $
MUN SIDO QP INCENDIES	DEC	226	9 150.00 $
NORS		ÉTAT DE COMPTE	1 010.02 $
Sébastien MARQUIS	DEC	COUSSIN CHAUFF.	28.73 $
SMS ÉQUIPEMENTS	DEC	QQ3540317	331.82 $
	Total		54 297.12 $
Salaires			**Montant**
Voirie	sem (46 À 49)	À RATIFIER	5 833.72 $
Admin	sem (46 À 49)	À RATIFIER	8 867.91 $
Élus	DEC	À RATIFIER	1 861.13 $
	Total		16 562.76 $
VISA DÉCEMBRE 2025			
Visa Jeanne ( )	DEC		344.77 $
erreur de carte			(432.96) $
Visa Sébastien	DEC		- $
	Total		344.77 $
GRAND TOTAL	DEC		79 559.12 $

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2026

Ces séances se tiendront le vendredi et débuteront à 19 h :

9 janvier	**1er mai**	**4 septembre**
6 février	**5 juin**	**2 octobre**
6 mars	**3 juillet**	**6 novembre**
3 avril	**7 août**	**4 décembre**

Votre club des 50+



CARREFOUR 50 + du QUÉBEC

Club des 50 ans et plus de Saint-Médard/Saint-Guy

581 801-4753

Vos organismes

Capab

Coordonnées

418 851-4040 info@lecapab.com No NEQ 1142285510

Contacts clés

Guillaume Côté-Philibert - Directeur

418 851-4040, poste 3

Site Web

https://lecapab.com/

Réseaux sociaux

Description

MISSION

« La mission du Centre d'aide aux proches aidants des Basques (CAPAB) est d'améliorer la qualité de vie des personnes proches aidantes grâce à une plateforme de services diversifiés et un accompagnement personnalisé. Le CAPAB travaille en prévention pour favoriser le bien-être et la dignité des personnes proches aidantes, en plus de les soutenir dans leurs démarches visant l'accès aux ressources complémentaires. »

Différents organismes ont besoin de bénévoles, pour information : 418 963-6276



RÉS 2026-01-014

RÉSOLUTION – APPUI AUX PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES ACÉRICOLES DU QUÉBEC (PPAQ)

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a récemment annoncé la réduction de l'octroi de terres en érablières en forêt publique, passant de 2 000 hectares initialement convenus à seulement 1 000 hectares pour notre région du Bas-Saint-Laurent ;

CONSIDÉRANT QUE cette décision constitue une rupture unilatérale de l'entente de principe conclue le 22 mai 2025 entre le MRNF et les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ), qui garantissait la mise en production de 2 000 hectares d'érablières en forêt publique dans notre région à moyen terme ;

CONSIDÉRANT QUE cette entente s'inscrivait dans un engagement plus large du MRNF visant l'octroi d'une banque de 50 000 hectares d'érablières en forêt publique pour les vingt prochaines années, engagement essentiel pour le développement économique et la vitalité de notre région ;

CONSIDÉRANT QUE la réduction du nombre d'entailles et de surfaces en érablières en forêt publique engendre une perte estimée à près de 21,5 millions de dollars en investissements, ainsi que la mise en péril de dizaines de projets d'entreprises acéricoles, contribuant ainsi à la fragilisation de l'économie locale ;

CONSIDÉRANT QUE la région du Bas-Saint-Laurent, avec ses huit MRC, ses 695 entreprises acéricoles, ses plus de 2,3 millions d'entailles et sa production de 47,4 millions de livres de sirop d'érable, constitue une région de premier plan dans le secteur acéricole québécois, jouant un rôle crucial dans la vitalité économique et sociale de nos villages ;

EN CONSÉQUENCE

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Bruno Gamache
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu exprime son profond mécontentement face à la décision du MRNF de réduire la superficie d'érablières destinées aux projets acéricoles dans notre région, en rupture avec l'engagement de l'entente du 22 mai 2025 ;

QUE la municipalité demande au ministère des Ressources naturelles et des Forêts de respecter intégralement l'entente de principe du 22 mai 2025, en octroyant les 2 000 hectares initialement prévus pour le développement de l'acériculture dans le Bas-Saint-Laurent ;

QUE la municipalité appuie les efforts des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) et de l'ensemble des acteurs du secteur dans leur démarche de faire respecter cet engagement ;

QUE la présente résolution soit transmise au ministre des Ressources naturelles et des Forêts, à la ministre déléguée responsable des Forêts, ainsi qu'aux représentants municipaux et régionaux concernés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

(sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

(Signé) Marc Morin,
dir. gén. /Gr.-très.

(Signé) Stéphane Rioux,
maire

COPIE CERTIFIÉE, LE 13 JANVIER 2026

Greffier-trésorier



